

<http://clg-pierre-mendes-france-checy.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1058>

Que dois-je faire si mon enfant est absent ?

# **Je contacte l'établissement immédiatement...**

- Le coin des parents - Les procédures de vie scolaire -

Date de mise en ligne : mercredi 26 janvier 2022

---

**Copyright © Collège de Chécy - Tous droits réservés**

---

## Je contacte l'établissement immédiatement...

---

### 1. Je contacte l'établissement immédiatement pour informer de l'absence

En appelant le collège au

02.38.86.93.65

ou en envoyant un mail à l'adresse suivante :

[viescolairechecy.chez@gmail.com](mailto:viescolairechecy.chez@gmail.com)

### 2. Je complète le carnet de liaison pour justifier de l'absence de mon enfant

### 3. L'élève passe en vie scolaire avec son carnet de liaison pour mettre à jour son absence.